

## Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 15 février 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 4 p. (221r, 222r, 223v, 224r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 15 février 1877, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49222>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [15 février 1877](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)  
Lieu de destination Amiens (Somme)  
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin autorise Delpech à faire une offre de transaction à Esther Lemaire de 595 000 F plus les intérêts. Il le prévient qu'Esther Lemaire n'acceptera pas. Godin envisage que l'arrêt de la cour lui soit défavorable et il fait l'hypothèse de ne pas enchérir dans la licitation : « Ne serait-ce pas folie d'engloutir entre ses mains le plus pur de ma fortune ? Mieux vaut le conserver à mon fils. » Il indique qu'il préférerait laisser l'établissement à Esther Lemaire plutôt que lui laisser sa fortune : « Je sens toute l'étendue d'un tel sacrifice, mais malheur pour malheur, j'écarterai au moins de mon existence des charges et des ennuis qui, depuis longtemps, pèsent sur moi, et peut-être retrouverai-je ainsi plus d'indépendance et de liberté. » Il suggère à Delpech de demander à Esther Lemaire de lui faire des offres plutôt que d'en faire à cette dernière. Il lui signale qu'il ne peut pas prendre l'avis de Tisserant qui est retourné à Nancy. Il lui demande de lui faire part de ses réflexions et de celles de Goblet.

Support Sur le folio 224r sont copiées la dernière page de la lettre de Godin à Alphonse Delpech du 15 février 1877 et, sur le papier du registre orienté dans le format paysage, la lettre de Godin à Tisserant du 15 février 1877.

## Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Goblet, René \(1828-1905\)](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

---